

Becker, Rolf

Éditorial. Inégalité et justice dans l'éducation en Suisse

Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften 35 (2013) 3, S. 415-423



Empfohlene Zitierung/ Suggested Citation:

Becker, Rolf: Éditorial. Inégalité et justice dans l'éducation en Suisse - In: Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften 35 (2013) 3, S. 415-423 - URN: urn:nbn:de:0111-pedocs-103013

in Kooperation mit / in cooperation with:

Schweizerische
Zeitschrift
für Bildungswissenschaften
Rivista svizzera
di scienze dell'educazione
Revue suisse
des sciences de l'éducation

<http://www.rsse.ch/index.html>

Nutzungsbedingungen

Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Die Nutzung stellt keine Übertragung des Eigentumsrechts an diesem Dokument dar und gilt vorbehaltlich der folgenden Einschränkungen: Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use

We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document.

This document is solely intended for your personal, non-commercial use. Use of this document does not include any transfer of property rights and it is conditional to the following limitations: All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

Kontakt / Contact:

peDOCS
Deutsches Institut für Internationale Pädagogische Forschung (DIPF)
Informationszentrum (IZ) Bildung
E-Mail: pedocs@dipf.de
Internet: www.pedocs.de

Mitglied der


Leibniz-Gemeinschaft

Éditorial Inégalité et justice dans l'éducation en Suisse

Rolf Becker

Après de nombreux débats qui remontent aux années 60, l'inégalité sociale des chances de formation et les questions de justice en matière d'accès à la formation et d'acquisition de diplômes font, en Suisse aussi, de nouveau partie des principaux domaines de recherche de la science de la formation (Becker, 2010; Buchmann et al. 2007; Buchmann & Charles, 1993; Hadjar & Berger, 2010; Jann & Combet, 2012). Le fait qu'il continue d'exister en Suisse, comme dans toutes les sociétés modernes, des inégalités sociales en matière de chances de formation liées à l'origine sociale, au contexte migratoire, au sexe et à la région malgré l'expansion du système de formation et de nombreuses réformes de l'éducation, a non seulement été prouvé à plusieurs reprises de manière empirique, mais fait désormais aussi partie du savoir quotidien. Tout comme dans de nombreux autres pays européens (Breen et al., 2009, 2010, 2012), l'inégalité dans l'éducation liée à l'origine a aussi diminué au cours de l'expansion du système de formation (Hadjar & Berger, 2010). Alors qu'environ 4 % des jeunes hommes âgés de 19 ans (de la population résidente permanente) obtenaient en 1960 une maturité gymnasiale et, par conséquent, l'autorisation d'étudier à l'université, le taux s'élevait à 7 % en 1970 et à environ 10 % en 1980. En 2010, près d'un cinquième des jeunes hommes âgés de 19 ans terminaient leur formation scolaire en obtenant une maturité gymnasiale. Si l'on ajoute le taux de maturités professionnelles, près d'un tiers de ces jeunes pouvaient prétendre à des études supérieures en 2010. Depuis le début des années 90, le nombre de jeunes femmes âgées de 19 ans ayant obtenu une maturité a dépassé le nombre de jeunes gens du même âge. Il en a été de même en ce qui concerne l'accès aux études supérieures quelques années plus tard. Cependant, l'acquisition d'un diplôme d'études supérieures continue de dépendre encore fortement de l'origine sociale. Les enfants avec une origine sociale privilégiée sont donc avantagés (Becker & Zangger, 2013; Buchmann et al., 2007; Jann & Combet, 2012).

Ces dernières années, les jeunes filles et les femmes ont plus que rattrapé leur retard en matière d'éducation sur les jeunes gens et les hommes. Le rapport entre les sexes s'est donc inversé jusqu'en 2010 en ce qui concerne l'acquisition d'une

maturité (Becker et al., 2013). Pour ce qui est de la maturité gymnasiale, cette inversion des tendances s'est déjà produite au début des années 90. Entre-temps, les femmes ont également rattrapé leur retard sur les hommes en ce qui concerne la maturité professionnelle. Actuellement, près de 35 % des femmes et près de 30 % des hommes peuvent prétendre à des études supérieures. Les femmes ont également dépassé les hommes du même âge pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme de fin d'études ou d'un diplôme professionnel. Alors que les jeunes gens ont tendance à quitter l'école sans diplôme, les femmes sont plutôt désavantagées par rapport à eux dans le domaine de la formation professionnelle.

Par ailleurs, dans le système éducatif suisse, les enfants et les jeunes issus de la migration sont désavantagés par rapport aux suisses. Dans tous les domaines du système éducatif, ils ont moins de chance d'obtenir des résultats leur permettant de réussir leur formation, de terminer avec succès leur formation scolaire et professionnelle et d'obtenir les rendements visés de la formation sur le marché du travail. Le risque d'absence de formation, de pauvreté éducative et de manque de compétences est plus élevé pour les enfants issus de la migration avec de faibles ressources, ainsi que pour les enfants suisses issus de couches sociales inférieures. Entre-temps, il a été prouvé, pour la Suisse également, que les désavantages des enfants et des jeunes dans le système scolaire et dans l'enseignement supérieur résultent en substance d'un cas spécial de corrélation entre l'origine sociale et les chances de formation (Beck et al., 2010; Becker et al., 2013). La Suisse n'est donc pas une exception en la matière. L'expansion du système de formation, stimulée en Suisse avant tout pour des raisons économiques, a certes mené à une *augmentation des chances de formation pour tous les groupes sociaux*, mais *n'a pas globalement supprimé l'inégalité sociale des chances de formation*.

Alors que l'inégalité des *résultats de la formation* (c'est-à-dire la répartition des diplômes) entre les groupes sociaux et les régions n'est presque pas considérée comme injuste ou comme injustifiée vu qu'elle découle la plupart du temps de différences incontestables dans les résultats scolaires, *l'inégalité des chances* dans le système éducatif est quant à elle considérée comme illégitime et injuste. Le précepte de l'égalité des chances ne vaut pas de manière absolue, mais seulement dans la mesure où des raisons non acceptables de manière générale justifient une répartition inégale des chances (Ditton 2004, p. 251). Par conséquent, le talent et les efforts, qui sont attestés à travers l'attribution de notes et de diplômes, sont considérés comme des raisons légitimes de l'inégalité des chances de formation. Cependant, ce point de vue méritocratique oublie que les talents sont répartis de manière inégale socialement et que la volonté de performance est elle aussi inégalement répartie en raison de critères indépendants de la performance comme la couche sociale ou les ressources socio-économiques des parents en tant qu'indicateurs de l'origine sociale des générations suivantes. Des conditions initiales inégales au sein d'une concurrence apparemment loyale dans le système éducatif mènent ainsi à une reproduction d'inégalités sociales déjà existantes. La concurrence semble justement loyale car, en règle générale, il n'y a pas d'éga-

lisation des chances après l'entrée à l'école primaire. Par ailleurs, l'inégalité de la situation sociale initiale en matière de prérequis est conservée en raison de l'égalité de traitement de personnes inégales. Un grand nombre d'études différentes montre que l'éducation et l'enseignement préscolaire ne suffisent pas à résoudre ce problème. Cette forme d'égalisation des chances disparaît de plus en plus parce que les influences sociales différentielles des parents ont également un impact après la scolarisation, malgré une participation préalable à un enseignement préscolaire.

L'exemple présenté ci-après analyse le passage du degré primaire au degré secondaire I. Les données du canton de Zurich des années 1998 (Moser & Rhyn, 1999, 2000) et 2008 (Moser et al., 2011) montrent le problème que posent les principes méritocratiques. En 1998, environ 64 % des élèves sont passés à une école secondaire générale ou à un gymnase de longue durée à la fin de l'école primaire et 36 % ont opté pour une école secondaire à exigences élémentaires. En 2009, soit près de 10 ans plus tard, le taux de passage à des cursus scolaires à exigences élevées (école secondaire section A et gymnase) était de 61 %, alors que le taux de passage vers une section B ou C au sein d'une école secondaire (comparable aux anciennes écoles secondaires à exigences élémentaires) était de 39 %. L'inégalité sociale des chances de formation n'a que faiblement diminué. Alors que les enfants d'universitaires avaient, en 1998, trois fois plus de chance d'accéder à des cursus scolaires à exigences élevées que les enfants issus d'autres couches sociales (taux de passage de 82 % *vs* 60 %), cette proportion de chances s'est abaissée à 2,3 en 2009 (taux de passage de 75 % *vs* 57 %). Les enfants d'universitaires ont donc toujours deux fois plus de chance d'accéder à un gymnase.

Tableau 1: Diminution de l'inégalité devant la formation grâce à la neutralisation de l'origine sociale lors du passage du degré primaire au degré secondaire I (Zurich 1998)

	Enfants issus de familles d'universitaires		
	(très) bonne	satisfaisante	insuffisante
ont une note moyenne en allemand:	61.6 %	30.6 %	7.8 %
et passent à un cursus scolaire à exigences élevées	99.3 %	65.7 %	11.8 %
	Enfants issus d'autres couches sociales		
	(très) bonne	satisfaisante	insuffisante
ont une note moyenne en allemand:	34.0 %	52.1 %	13.9 %
et passent à un cursus scolaire à exigences élevées	98.2 %	50.2 %	2.9 %

La répartition inégale des résultats en fonction de la couche sociale et les passages à des écoles secondaires à exigences élevées ont très peu évolué. Les rapports entre l'origine sociale (père avec maturité ou diplôme d'école supérieure *vs* autres groupes de formation) et les notes en allemand en tant que matière, c'est-à-dire *les effets primaires de l'origine* selon Boudon (1974), sont évidents. En 1998,

environ 62 % des enfants de parents avec une formation supérieure ont obtenu de bonnes voire très bonnes notes en allemand, alors que seulement 34 % des enfants de parents avec une autre formation ont obtenu ce résultat (tableau 1). En 2009, la répartition des résultats scolaires (en allemand) liée à l'origine n'a pas fondamentalement changé (tableau 2).

Tableau 2: Diminution de l'inégalité devant la formation grâce à la neutralisation de l'origine sociale lors du passage du degré primaire au degré secondaire I (Zurich 2009)

	Enfants issus de familles d'universitaires		
	(très) bonne	satisfaisante	insuffisante
ont une note moyenne en allemand:	54.9 %	37.4 %	7.7 %
et passent à un cursus scolaire à exigences élevées	99.1 %	53.3 %	6.5 %
	Enfants issus d'autres couches sociales		
	(très) bonne	satisfaisante	insuffisante
ont une note moyenne en allemand:	38.3 %	45.9 %	15.8 %
et passent à un cursus scolaire à exigences élevées	96.2 %	42.9 %	1.1 %

Il est toutefois évident que les taux de passage pour des notes similaires est très différent entre les deux couches sociales comparées. Il existe apparemment des *effets secondaires de l'origine sociale*. 99,3 % des enfants issus de familles d'universitaires et 98,2 % des enfants issus d'autres couches sociales passent certes à des cursus scolaires à exigences élevées lorsqu'ils ont de bonnes voire très bonnes notes. À première vue, cela semble concorder avec l'idéologie méritocratique de la réussite scolaire. Toutefois, on note des différences notoires dans les autres catégories de résultats. Lorsque les résultats sont moyens en allemand, deux tiers des enfants d'universitaires contre seulement la moitié des autres enfants passent à des cursus scolaires à exigences élevées. Lorsque les résultats en allemand sont insuffisants, les taux de passage sont également distincts entre les différentes couches sociales comparées.

Dans ce cas, qu'est-ce qui détermine les chances de formation? Les effets primaires ou secondaires de l'origine? Étudions les données pour 1998. Supposons que les enfants de non universitaires aient la même répartition des résultats que les enfants d'universitaires pour un taux de passage identique, alors $(61,6 \% \cdot 0,982 + 30,6 \% \cdot 0,502 + 7,8 \% \cdot 0,029 =)$ 76 % au lieu de 60 % des enfants de non universitaires passeraient à une école secondaire générale ou à un gymnase de longue durée. La neutralisation des effets primaires de l'origine, qui consiste à améliorer les résultats moyens des enfants de non universitaires, engendre aussi une diminution sensible de l'inégalité des chances de formation liée à l'origine sociale. Cette diminution est plus nette que si l'on neutralise les effets secondaires de l'origine. Dans ce cas, $(34,0 \% \cdot 0,993 + 52,1 \% \cdot 0,657 + 13,9 \% \cdot 0,118 =)$ 69,6 % de ces enfants accèderaient à des cursus scolaires

à exigences élevées. Les chances de formation pour la cohorte de passage 2009 s'amélioreraient dans le même ordre de grandeur (augmentation de 16 et 7 points de pourcentage). En cas de neutralisation des effets primaires de l'origine, $(54,9 \% \cdot 0,962 + 37,4 \% \cdot 0,429 + 7,7 \% \cdot 0,011 =)$ 69 % au lieu de 57 % des enfants défavorisés socialement passeraient en section A ou au gymnase. En cas de neutralisation des effets secondaires de l'origine, ce taux serait de $(38,3 \% \cdot 0,991 + 45,9 \% \cdot 0,533 + 15,8 \% \cdot 0,065 =)$ 64,3 % au lieu de 57 %.

Bien que l'expansion du système de formation ait été hésitante en Suisse comparée à d'autres pays (Becker & Zangger, 2013; Buchmann und Charles, 1993; Buchmann et al., 2007), elle a certes entraîné des effets de niveau (augmentation du niveau de qualification de la population), mais pas d'effets structurels sérieux (constance de la structure sociale par rapport au niveau de formation), hormis sur le sexe. En Allemagne de l'Ouest, où le développement a été comparable, l'énorme expansion du système de formation au cours des dernières années a été considérée par l'opinion publique comme une réussite car elle aurait permis d'égaliser les chances (Friedeburg, 1997, p. 45). On a fait remarquer à juste titre que l'interprétation de l'expansion du système de formation sous-estime le développement hétérogène des chances de formation relatives au sein des différents groupes de population. Il faudrait étudier l'évolution de la situation en Suisse au cours de l'expansion du système de formation depuis 1950.

Il serait également intéressant de chercher à comprendre *pourquoi* il existe encore en Suisse des inégalités significatives devant la formation entre les couches sociales malgré ou en raison de l'expansion du système de formation. Pourquoi existe-t-il toujours plus de possibilités de formation mais pas d'égalisation des chances de formation? Certaines réponses ont déjà été données (Becker, 2010, 2012; Buchmann et al., 2007): cela est dû, d'une part, aux inégalités sociales en dehors du système éducatif et, d'autre part, à la structure et aux réglementations institutionnelles du système éducatif. On peut mentionner, d'une part, la forte stratification et segmentation du système éducatif. Plus un système éducatif est stratifié, plus il faut surmonter des obstacles de formation pour accéder à une formation supérieure. Plus les voies de formation sont segmentées et plus l'offre de formation est large lors de chaque transition dans le système éducatif, plus les effets secondaires de l'origine sont forts lors de l'apparition et de la reproduction d'une inégalité sociale des chances de formation. D'autre part, cela est dû aux obstacles qu'il faut surmonter lors de chaque transition au sein du système éducatif. Plus les critères de sélection et de tri liés aux résultats sont rigides au sein du système éducatif, plus les effets primaires de l'origine ont un impact lors des différentes transitions au sein du système éducatif.

Comme nous l'avons vu, les chances de participation à la formation et d'acquisition de diplômes sont également inégalement réparties en Suisse. Cela ne s'explique pas uniquement par les résultats individuels, mais dépend fortement du contexte socio-économique. Les conséquences pour l'individu et la société (de la pauvreté éducative à l'accumulation de privilèges indépendants

des résultats) font de l'inégalité des chances dans le système éducatif une des principales problématiques politico-sociales du 21^e siècle, en Suisse comme dans d'autres pays européens. Personne ne conteste que la formation soit, en Suisse également, une des problématiques sociales fondamentales. Mais quelles sont les principales causes de l'inégalité sociale des chances de formation? Pourquoi les inégalités devant la formation liées à la classe sociale sont-elles reproduites? Pourquoi les inégalités sociales des chances de formation sont-elles acceptées et comment sont-elles légitimées? Quels sont les liens entre les conceptions de la justice et la légitimation sociale de l'inégalité devant la formation? Que pourrait-on faire pour réduire, voire même éviter, l'inégalité sociale des chances de formation (de la pauvreté éducative à l'accumulation de privilèges au sein du système éducatif)?

Sur la base de ces questions, l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Berne a organisé, à la demande de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE), le Congrès SSRE «Inégalité et justice dans l'éducation – Défis scientifiques et sociaux» en collaboration avec la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE), la Société suisse de sociologie (SSS), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et la HEP Berne. Ce congrès a eu lieu à Berne du 2 au 4 juillet 2012. Des questions concernant la relation entre éducation, inégalité sociale et justice ont été abordées lors de ce congrès. Des aspects comme l'origine de l'inégalité dans l'éducation, les conséquences des injustices au niveau de la participation à l'éducation ainsi que l'histoire et la fonction des concepts de justice ont été thématifiés. De plus, la migration, l'origine sociale, le sexe/genre, la politique et la gestion, les structures scolaires et les formes d'enseignement, les programmes, la formation des enseignants, la formation professionnelle, le marché du travail et les processus d'inclusion et d'exclusion dans le système éducatif ont fait l'objet de discussions. Le congrès annuel avait non seulement pour objectif de favoriser les échanges scientifiques, mais aussi de parler des aspects politiques, administratifs et scolaires de la formation. Lors de ce congrès annuel 2012 de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE), plus de 350 scientifiques de dix pays ont présenté leurs résultats de recherche sur le sujet dans le cadre de 30 symposiums et de 195 communications individuelles. Parmi le grand nombre de contributions individuelles, quatre ont été choisies pour le présent numéro thématique.

Dans la contribution intitulée «Effets de l'origine et perception de la justice lors du passage de l'école primaire au degré secondaire I», *Caroline Biewer, Christian Wandeler et Franz Baeriswyl* étudient les conséquences de cette procédure pour le passage de l'école primaire au degré secondaire I dans le canton de Fribourg du point de vue de l'inégalité sociale des chances de formation et de la participation socialement juste à la formation. Malgré des tests de performance en allemand et en mathématique en tant que critère de sélection et d'affectation supplémentaire aux notes, malgré une estimation des aptitudes cognitives par des enseignants et leur recommandation d'affectation, des effets primaires et

secondaires de l'origine ont été démontrés à l'aide de données sur les années de transition 2009 et 2010. À l'instar de nombreuses autres études antérieures (par ex. Mayer & Müller, 1976; Hadjar 2008), cette étude confirme que les parents de couches sociales inférieures ne remettent pas en question la sélectivité sociale des transitions alors que les parents socialement privilégiés perçoivent davantage les injustices de la procédure.

Dans sa contribution «Influence des effets primaires et secondaires de l'origine sociale lors de la deuxième transition scolaire en Suisse. Comparaison de différentes méthodes de décomposition et d'opérationnalisation», *Benita Combet* étudie comment l'origine sociale structure la chance d'accéder à un gymnase après l'école obligatoire, en partant du principe que la corrélation entre l'origine sociale et le diplôme obtenu est très forte en Suisse et que cela va à l'encontre des principes méritocratiques. Il s'agit avant tout de pouvoir déterminer l'importance des effets primaires et secondaires de l'origine en contrôlant des facteurs d'influence pertinents (Jackson, 2013). Alors que les effets primaires de l'origine dominent lors du passage au degré secondaire I (influences de l'origine sociale sur les résultats scolaires), ce serait les effets secondaires de l'origine qui domineraient lors de la transition vers le gymnase au degré secondaire II, selon les preuves apportées par Benita Combet. Par conséquent, pour des résultats équivalents, les jeunes issus de couches sociales supérieures optent davantage pour une formation avancée que les jeunes de couches sociales inférieures. Sa découverte coïncide ainsi avec un grand nombre d'études réalisées dans d'autres pays (Becker & Schuchart, 2010).

La perméabilité croissante du système éducatif en faveur de l'accès aux études supérieures laisse espérer davantage de chances de formation et de justice dans l'éducation. À l'aide de données tirées de l'étude longitudinale TREE, *Jacob Kost* étudie, dans sa contribution pour la Suisse, les changements d'écoles et de formations au degré secondaire II ainsi que le rôle de ces changements dans l'acquisition d'une maturité gymnasiale ou professionnelle et dans l'accès à des études supérieures. Jacob Kost prouve ainsi que les dispositions institutionnelles en faveur d'une perméabilité accrue dans le système éducatif, à travers des changements horizontaux au degré secondaire II, ont plutôt tendance à diminuer les probabilités d'accès à l'enseignement supérieur. Selon l'état actuel de la recherche, on peut supposer que les efforts déployés dans le domaine de la formation professionnelle pour créer d'autres possibilités d'accéder à l'université ou à une haute école spécialisée ne sont pas appropriés pour augmenter l'égalité des chances de formation.

Dans la dernière contribution sur les «Inégalités de formation lors de l'accès à l'enseignement supérieur selon le sexe et le contexte migratoire: résultats de l'analyse des situations suisse, allemande et française», *Dorit Griga* et *Andreas Hadjar* étudient le passage aux études supérieures. Ils tiennent également compte des inégalités selon le sexe et le contexte migratoire à l'échelle internationale. Après vérification de l'origine sociale, les hommes de deuxième génération de

migrants en Suisse et en Allemagne auraient même une probabilité supérieure aux autres groupes d'accéder à des études supérieures. Aucun désavantage n'a pu être prouvé pour les migrants des pays étudiés. Cette contribution étaye en substance les découvertes décrites initialement selon lesquelles les désavantages des migrants dans le système éducatif reposaient sur des discriminations liées à leur origine sociale (Becker, 2011).

Traduction : Sarah Marcoue

Bibliographie

- Beck, M., Jäpel, F. & Becker, R. (2010). Determinanten des Bildungserfolgs von Migranten im Schweizer Bildungssystem. In: Quenzel, G. & Hurrelmann, K. (Hrsg.), *Bildungsverlierer – Neue Ungleichheiten* (S. 313–337). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Becker, R. (2010). Soziale Ungleichheit im Schweizer Bildungssystem und was man dagegen tun könnte. In: M. Neuenschwander und H.-U. Grunder (Hrsg.), *Schulübergang und Selektion – Forschungserträge und Umsetzungsstrategien* (S. 91–108). Chur: Rüegger.
- Becker, R. (2011). Integration von Migranten durch Bildung und Ausbildung – theoretische Erklärungen und empirische Befunde. In: Becker, R. (Hrsg.), *Integration durch Bildung. Bildungserwerb von jungen Migranten in Deutschland* (S. 11–36). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Becker, R. (2012). Der Übergang ins Hochschulstudium: Prozesse und Mechanismen am Beispiel der deutschen Schweiz. In: Bergman, M., Hupka-Brunner, S., Meyer, T. & Samuel, R. (Hrsg.), *Bildung – Arbeit – Erwachsenwerden. Ein interdisziplinärer Blick auf die Transition im Jugend und jungen Erwachsenenalter* (S. 305–331). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Becker, R. & Schuchart, C. (2010). Verringerung sozialer Ungleichheiten von Bildungschancen durch Chancenausgleich? Ergebnisse einer Simulation bildungspolitischer Maßnahmen. In: Rolf Becker und Wolfgang Lauterbach (Hrsg.), *Bildung als Privileg* (S. 413–436). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften (4., aktualisierte Auflage).
- Becker, R. & Zanger, C. (2013). Die Bildungsexpansion in der Schweiz und ihre Folgen. Eine empirische Analyse des Wandels der Bildungsbeteiligung und -ungleichheiten mit den Daten der Schweizer Volkszählungen 1970, 1980, 1990 und 2000. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 65, (im Erscheinen).
- Becker, R., Jäpel, F. & Beck, M. (2013). Geschlechterunterschiede im Bildungserfolg. Eine empirische Analyse für Schulkinder im Deutschschweizer Schulsystem unter besonderer Berücksichtigung ihres Migrationshintergrundes. In: Hadjar, A. & Hupka-Brunner, S. (Hrsg.), *Migrationshintergrund, Geschlecht und Bildungserfolg* (S. 77–101). Weinheim: Juventa.
- Boudon, R. (1974). *Education, Opportunity, and Social Inequality*. New York: Wiley.
- Breen, R., Luijckx, R. Müller, W. & Pollak, R. (2009). Nonpersistent Inequality in Educational Attainment: Evidence from Eight European Countries. *American Journal of Sociology*, 114, 1475–1152.
- Breen, R., Luijckx, R. Müller, W. & Pollak, R. (2010). Long-term Trends in Educational Inequality in Europe: Class Inequalities and Gender Differences. *European Sociological Review*, 26, 31–48.
- Breen, R., Luijckx, R. Müller, W. & Pollak, R. (2012). Bildungsdisparitäten nach sozialer Herkunft und Geschlecht im Wandel – Deutschland im internationalen Vergleich. In: Becker, R. & Solga, H. (Hrsg.), *Soziologische Bildungsforschung. Sonderheft 52 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, (S. 346–373). Wiesbaden: Springer + VS Verlag für Sozialwissenschaften.

- Buchmann, M., & Charles, M. (1993). The Lifelong Shadow: Social Origins and Educational Opportunity in Switzerland. In: Yossi, S. & Blossfeld, H.-P. (Hrsg.), *Persistent Inequality: Changing Educational Attainment in 13 Countries*, (S. 177–192). Boulder: Westview Press.
- Buchmann, M., Sacchi, S., Lamprecht, M. & Stamm, H. (2007). Tertiary Education Expansion and Social Inequality in Switzerland. In: Shavit, Y., Arum, R. & Gomoran, A. (Hrsg.), *Stratification in Higher Education*, (S. 321–348). Stanford: Stanford University Press.
- Ditton, H. (2004). Der Beitrag von Schule und Lehrern zur Reproduktion von Bildungsungleichheit. In: Becker, R. & Lauterbach, W. (Hrsg.), *Bildung als Privileg?* (S. 251–279). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften (1. Auflage).
- Friedeburg, L.v. (1997). Differenz und Integration im Bildungswesen der Moderne. *Zeitschrift für Sozialisationsforschung und Entwicklungssoziologie*, 17, 43–55.
- Hadjar, A. (2008). *Meritokratie als Legitimationsprinzip. Die Entwicklung der Akzeptanz sozialer Ungleichheit im Zuge der Bildungsexpansion*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Hadjar, A. & Berger, J. (2010). Dauerhafte Bildungsungleichheiten in Westdeutschland, Ostdeutschland und der Schweiz: Eine Kohortenbetrachtung der Ungleichheitsdimensionen soziale Herkunft und Geschlecht. *Zeitschrift für Soziologie*, 39, 182–201.
- Jackson, M. (2013). Social Background and Educational Transitions in England. In: Jackson, M. (Hrsg.): *Determined to Succeed? Performance versus Choice in Educational Attainment* (S. 253–279). Stanford, CA: University Press.
- Jann, B. & Combet, B. (2012). Zur Entwicklung der intergenerationalen Mobilität in der Schweiz. *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 38, 177–199.
- Mayer, K.U. & Müller, W. (1976). Soziale Ungleichheit, Prozesse der Statuszuweisung und Legitimitätsglaube. In: Hörning, K.H. (Hrsg.), *Soziale Ungleichheit* (S. 108–134). Darmstadt: Luchterhand.
- Moser U. & Rhyn, H. (1999). *Schulmodelle im Vergleich. Eine Evaluation der Leistungen in zwei Schulmodellen der Sekundarstufe I*. Aarau: Sauerländer.
- Moser U. & Rhyn, H. (2000). *Lernerfolg in der Primarschule*. Aarau: Sauerländer.
- Moser, U., Buff, A. Angelone, D. & Hollenweger, J. (2011). *Nach sechs Jahren Primarschule. Deutsch, Mathematik und motivational-emotionales Befinden am Ende der 6. Klasse*. Zürich: Bildungsdirektion Kanton Zürich.